

CHANTIERS JEUNES

JEUNES et
aussi CITOYENS

16/25 ans

2017



BUREAU INFORMATION JEUNESSE

CHANTIERS JEUNES

16/25 ans

Qui peut participer au chantier ?

Les jeunes vénissians âgés
de 16 à 25 ans.

Quand puis-je faire un chantier ?

À chaque période de vacances scolaires
ou à l'occasion d'un événement organisé
par la ville (ex : Fêtes Escales,
Fête du sport et de la jeunesse,
Fête de la solidarité...)

Que vais-je faire ?

- inventaire de matériel
- distribution de tracts
 - manutention
 - nettoyage
 - peinture
 - accueil...

Comment m'inscrire ?

- Je retire un dossier au BIJ (voir dates ci-contre)
- Je rends le dossier complet (avec ma lettre de motivation) et si je suis mineur, je fais remplir l'autorisation parentale
- Je participe à une réunion d'information.

Comment et combien suis-je indemnisé ?

Je reçois 140 € en chèques vacances
pour 20h de travail

DATES DE RETRAIT DES DOSSIERS

Vacances d'hiver	50 dossiers distribués / 25 chantiers
Mercredi 25 janvier 2017 à partir de 13h30	
Vacances de printemps	50 dossiers distribués / 25 chantiers
Mercredi 22 mars 2017 à partir de 13h30	
Vacances d'été	230 dossiers distribués / 185 chantiers
Mercredi 7 juin 2017 à partir de 13h30	
Vacances de la Toussaint et Noël	50 dossiers distribués / 25 chantiers
Mercredi 27 septembre 2017 à partir de 13h30	

Après l'acceptation de votre dossier vous devez obligatoirement participer à une réunion d'information collective et éventuellement à un atelier thématique.



PERMANENCES - ACCUEIL DU DISPOSITIF CHANTIERS JEUNES AU BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Mardi	13h30 – 17h
Mercredi	13h30 – 17h
Judi	13h30 – 17h
Vendredi	13h30 – 17h



**Pour tout renseignement,
s'adresser au
Bureau Information Jeunesse
1, place Henri-Barbusse
Tél. 04 72 50 01 20**